

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2012

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : David CARABIN.

Procurations : Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER à Bernard PIERRAT,
Jean-François PASQUET à Jean-Pierre ROUILLON,
François KLAEYLE à Gérard VIRY,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN.

Secrétaire de séance : Elisabeth LETONDOR

Date convocation : 21 septembre 2012

N° 2012-063

Objet : Liste des décisions

Rubrique : 9.1

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Le Conseil Municipal,
Où les explications du Maire et sur sa proposition,
Vu la Loi N° 96-142 du 21 février 1996,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,
Prend acte des décisions municipales suivantes :

Culture et Vie Locale

- Contrat avec l'Association Kid Circus, pour la location du chapiteau pour les quartiers d'été du 19 juillet au 4 août, pour un montant de 1500€,
- Contrat avec Dekra Inspection, pour les contrôles des installations électriques pour la fête des pains, pour un montant de 334.88€,
- Contrat avec Dekra Inspection, pour avis sur le podium pour la fête des pains, pour un montant de 322.92€,
- Contrat de cession avec l'Association GONG, pour le concert de Lise GARNIER le 27 juillet 2012, pour un montant de 430€,

- Contrat avec Big Band Nancy 2, pour le concert du 07 octobre de la fête des pains, pour un montant de 500€,

Finances et personnel

- Contrat avec l'IRTS de Lorraine, pour la formation du 23 juin matin : bilan projet éducatif de la commune, pour un montant de 500€.

Administration générale

- Avenant à la convention avec le SIS, 1^{er} cycle de Nancy, pour la prise en charge du recrutement du gardien supplémentaire, sur la base de 19/35^{ème}.

Date : 27/09/2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Affichage : 28 septembre 2012

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX



Accusé de réception en préfecture
054-215403395-20120927-2012-063-DE
Date de télétransmission : 28/09/2012
Date de réception préfecture : 28/09/2012